

Pourquoi voter pour votre Mutuelle Santé! Vous bien



✓ Notre ambition :

- Un meilleur reste à charge avec la meilleure protection
- Renforcement de la solidarité entre adhérents
- Equilibre entre les cotisations et les prestations
- Une gestion responsable
- Améliorer l'offre de services, notamment paramédicale

Tout en défendant les acquis obtenus par nos élus déjà en place :

- ✓ Des **remboursements**, soumis au cadre légal
- ✓ Des **frais de fonctionnement** parmi les plus bas constatés des Mutuelles
- ✓ Un **réseau** Santéclair qui permet une maîtrise des dépenses
- ✓ Une **assistance Santé** en cas d'hospitalisation
- ✓ 3 séances de **télémédecine**/an

- ✓ L'**optique** en ligne
- ✓ Une **cotisation gratuite** pour les enfants, jusqu'au 31 décembre après leurs 20 ans, jusqu'à leurs 26 ans, s'ils poursuivent des études secondaires, supérieures ou en alternance ; sans limite d'âge pour les enfants reconnus en situation de handicap
- ✓ Les enfants de + de 26 ans, peuvent adhérer à titre **individuel**
- ✓ Les **conseils** de la chaîne Youtube MNPAF

**Vous avez des questions ?
Nous serons vos interlocuteurs privilégiés.**

Votez !

Jusqu'au 6 janvier 2026

Votez !

Notre liste, c'est vous !

Elle est composée de personnels Sol et Navigant
d'Air France, Hop, Transavia et
de militants mutualistes de la CFE-CGC expérimentés

Élisez des délégués de la MNPAF qui vous ressemblent,

